

COMMUNAUTE
DE COMMUNES

Pays
de
Mirepoix



Mairie de Lérans

AVIS A LA POPULATION

Une permanence a eu lieu lundi 11 juillet à la Mairie de Lérans du service environnement – redevance incitative qui vous informe comment aller se mettre en place le nouveau dispositif de collecte des déchets ménagers et a distribué des badges aux personnes présentes.

Ce même service propose **aux personnes absentes ce jour-là une nouvelle permanence** à la Mairie de Lérans le :

Mardi 23 août 2022

De 9 H à 12H00

L'agent du service environnement – redevance incitative vous remettra sous présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité le(s) badge(s).

Bien cordialement,

La Mairie de Lérans